

# Master 2 – Epidémiologie et surveillance des maladies infectieuses humaines et animales (ESMIHA – ex SEMHA)

**Domaine :**

Sciences – Technologie – Santé

**Mention :**

Santé

**UFR/Institut :**

UPEC – UFR de Santé

**Type de diplôme :**

Master

**Niveau(x) de recrutement :**

Bac + 4

**Niveau de diplôme :**

Bac + 5

**Niveau de sortie :**

Niveau I

**Lieu(x) de formation :**

Maisons-Alfort – ENVA

**Durée des études :**

1 an

**Accessible en :**

Formation initiale,  
Formation continue

## Présentation de la formation

Prolongation des candidatures jusqu'au 2 juin 2023 inclus

Les objectifs de cette spécialité à orientation professionnelle sont d'acquérir les bases méthodologiques indispensables à toute activité de surveillance épidémiologique dans le domaine de la santé humaine et dans celui de la santé animale. Les étudiants, à l'issue de cette formation, devront être capables de créer, d'animer ou de participer efficacement à un réseau de surveillance épidémiologique.

## Compétence(s) visée(s)

A l'issue de la formation, les participants devront être capables, dans le domaine de l'épidémiologie appliquée aux maladies transmissibles de :

- Travailler en équipe, indispensable en épidémiologie
- Présenter et utiliser les démarches spécifiques de l'épidémiologie descriptive, de l'épidémiologie analytique et de l'épidémiologie évaluative
- Utiliser les outils actuels de l'épidémiologie (informatique, biostatistiques, cartographie)
- Participer efficacement aux différentes étapes d'une enquête épidémiologique portant sur un foyer, un ensemble de foyers ou une région, pour répondre aux besoins de la lutte contre les maladies animales
- Apporter la contribution épidémiologique aux étapes de préparation, d'exécution et d'évaluation d'un programme de lutte contre une maladie
- Contribuer aux actions de surveillance épidémiologique et notamment :  
établir un cahier des charges pour la création d'un réseau d'épidémiosurveillance d'une maladie, établir un plan de formation pour les acteurs d'un réseau, animer des actions de surveillance épidémiologique, gérer et traiter les données issues de l'épidémiosurveillance, effectuer l'évaluation technique et économique d'enquêtes épidémiologiques et de réseaux d'épidémiosurveillance, utiliser l'analyse de risque ou les systèmes d'information géographique.

## Poursuites d'études

Poursuite possible en formation doctorale

## Débouchés professionnels

- L'accès à des postes transversaux centrés sur la surveillance épidémiologique ou la recherche appliquée en épidémiologie ;
- L'accès à des postes d'animateur de réseaux de surveillance

épidémiologique en France ou à l'étranger ;  
- L'accès à des postes de gestionnaire du risque sanitaire notamment dans le domaine de la santé animale ou de la santé publique (postes en Groupements de défenses sanitaire du bétail ou en DSV pour la santé animale postes dans les CIREs pour la santé publique, DDASS, DRASS, et autres bureaux municipaux et territoriaux de surveillance).

## Statistiques

Taux de réussite : 95 % en moyenne sur les 5 dernières années

## Organisation de la formation

Les étudiants doivent obligatoirement valider 30 crédits : 6 UE obligatoires et une UE optionnelle qui permettra d'apporter une spécialité à cette formation.

Le parcours Master 2 comporte également un stage pratique de 5 mois et demi qui validera 30 ECTS.

Le diplôme de Master Santé parcours surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales sera attribué aux étudiants qui auront validé le Master 2 de la mention de Master avec cette spécialité soit 60 ECTS.

## Stage / Alternance

Stage de 5 mois et demi de janvier à juin

## Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées par la CFVU de l'Université. Elles sont disponibles auprès du service scolarité de la composante.

## Modalités d'admission en formation initiale

Pour candidater pour l'année 2024-2025, une Fiche de pré-inscription est à compléter obligatoirement et à envoyer à [julie.riviere@vet-alfort.fr](mailto:julie.riviere@vet-alfort.fr) et [nadia.oubaya@aphp.fr](mailto:nadia.oubaya@aphp.fr)

Toutes les informations sont en ligne sur le site l'AEEMA.

Le comité de sélection délibère fin juin et décide des candidatures retenues.

## Modalités d'admission en formation continue

Tarifs pour la formation continue 2023-2024 :

- Formation continue prise en charge par l'employeur : 6 300 euros + 243 de frais d'inscription
- Contacter [dufmc.fc@u-pec.fr](mailto:dufmc.fc@u-pec.fr) pour toute autre situation.

## Candidature

Candidatures ouvertes **du 22 avril au 30 mai 2024** :

- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>
- Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)
- Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>

Pour candidater pour l'année 2024-2025, une Fiche de pré-inscription est à compléter obligatoirement et à envoyer à julie.

[riviere@vet-alfort.fr](mailto:riviere@vet-alfort.fr) et [nadia.oubaya@aphp.fr](mailto:nadia.oubaya@aphp.fr)

Pour plus d'informations, contactez le département des masters.

## Responsables pédagogiques

Responsables du M2 SEMHA : Julie RIVIERE - [julie.riviere@vet-alfort.fr](mailto:julie.riviere@vet-alfort.fr)

Responsable du parcours M2 SEMHA pour l'UPEC : Nadia OUBAYA - [nadia.oubaya@aphp.fr](mailto:nadia.oubaya@aphp.fr)

Responsable de la mention : Florence CANOUI-POITRINE

## Scolarité

Faculté de Santé - Université Paris-Est Créteil (UPEC)

Département du Master 2 Santé - rdc - Bureau 107

Tél : 01 49 81 35 71 et 01 49 81 35 53

Mail : [master2.medecine@u-pec.fr](mailto:master2.medecine@u-pec.fr)

